

ERRATUM

25/01/2021

Communiqué de presse

Chasse au variant et mesures de protection : ce qui est mis en œuvre à Bruxelles

En Région bruxelloise, comme dans le reste de la Belgique, le nombre de contaminations stagne à un niveau relativement élevé. Le taux d'incidence (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants) est de 260, un taux similaire à la moyenne belge. Cette situation impose une grande vigilance. Plus de 40.000 personnes sont ainsi testées chaque semaine à Bruxelles depuis le début de l'année. Face à l'arrivée des nouveaux variants, la Région bruxelloise a aussi mis en place, depuis le 13 janvier, une nouvelle procédure de tracing et de testing intensive des cas positifs.

Depuis le 13 janvier, les personnes positives présentant une charge virale élevée (soit une valeur CT basse) ainsi que celles avec le gène S manquant (S gen dropout) font l'objet d'un tracing renforcé, qui permet de localiser rapidement des foyers potentiels liés aux nouveaux variants et de les isoler. Depuis le 18 janvier, une équipe de 13 agents de terrain formés spécifiquement à cette recherche de foyers épidémiologiques a été constituée parmi les plus de 300 personnes travaillant déjà sur le tracing des cas positifs au Covid-19.

Ce travail de traçage spécifique des nouveaux variants a permis de repérer, en deux semaines, 156 cas potentiels. Parmi ceux-ci, 28 se sont avérés effectifs au variant britannique et 1 au variant sud-africain. Le travail de traçage et de testing massif mené par la Commission communautaire commune (COCOM) a également mené à l'identification de foyers dans huit écoles bruxelloises, où la procédure d'isolement (fermeture des classes ou cours en distanciel) a été immédiatement lancée :

- L'école Hamaide (Uccle), dont les classes maternelles ont été fermées après la détection de 25 cas dont un cas positif au variant britannique ;
- **L'école Les Marronniers (Etterbeek)**, dont les classes maternelles ont été fermées après la détection de deux cas positifs au Covid-19 ;
- Le Collège Saint-Pierre (Uccle), où une classe a été mise en quarantaine avec cours à distance suite à deux cas positifs ;
- Le Collège Saint-Michel (Etterbeek), où toute l'école secondaire a basculé en enseignement à distance après la détection de sept cas positifs au variant britannique et d'au moins 18 cas positifs au Covid-19. Le nombre exact n'est pas encore connu ; de nombreux résultats des 286 tests demandés ce week-end n'étant pas encore connus ;
- L'école n°9 (Molenbeek), une classe en quarantaine suite à 2 cas positifs ;
- L'école Aubier (Evere), une classe en quarantaine suite à 3 cas positifs ;
- L'école La Source (Evere), une classe fermée suite à un cas positif ;
- L'école Ket&co (Molenbeek), mise en distanciel suite à deux cas positifs.

Pour rappel, la procédure établie par le Risk Management Group prévoit que le médecin scolaire identifie tous les contacts à haut risque pour chaque cas positif et leur signifie leur mise en quarantaine.

En cas de suspicion de variant ou de haute transmissibilité, le médecin inspecteur d'hygiène de la Cocom peut décider d'élargir les critères de mise en quarantaine et de dépistage. C'est la décision qu'il a notamment prise à Etterbeek en collaboration avec le service de Promotion de la Santé à l'école pour le cas du collège Saint-Michel. La liste des contacts à bas risque à tester est alors établie en partenariat avec le médecin scolaire. 286 contacts à bas risque et haut risque ont ainsi été testés ce week-end dans le cadre du foyer détecté au sein du Collège Saint-Michel.

Tout élève ou membre du personnel encadrant dont le résultat du test est positif est informé de l'obligation de se mettre en quarantaine et la procédure de suivi des contacts recommence autour de cette personne. Les élèves dont le résultat du test est négatif et qui font partie d'une classe où aucun autre cas positif n'a été détecté, peuvent reprendre le chemin de l'école. Si un cas positif a été détecté dans le groupe, la personne reste en quarantaine et doit se refaire tester 7 jours plus tard. Dans le cas du Collège Saint-Michel, le directeur de l'école a, en plus, décidé, après discussion avec le médecin scolaire et le médecin inspecteur d'hygiène de fermer l'école pour une semaine au vu de la complexité de gérer toutes les situations administratives individuelles.

La COCOM a également identifié d'autres foyers de contamination dans différents lieux collectifs : deux administrations communales, deux maisons de repos, deux crèches et centre d'hébergement.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, les voyageurs de retour d'une zone rouge sur le territoire bruxellois font aussi l'objet d'un tracing massif rapproché. Les règles applicables à leur situation leur sont clairement communiquées par SMS : une quarantaine de 10 jours et un double dépistage (le 1^{er} jour d'arrivée sur le territoire et le 7^e jour). Et ces personnes sont systématiquement appelées par les agents des centres d'appel afin de s'assurer qu'elles ont bien reçu et compris ces règles. Plus de vingt langues différentes sont parlées par les agents des centres d'appel afin de répondre à la multiculturalité de Bruxelles. Enfin, si nécessaire, un des 44 agents de terrain se rend au domicile des personnes qui n'ont pas pu être jointes par téléphone. Si ce n'est pas assez le Médecin Hygiène de la Cocom fait appel aux bourgmestres pour faire intervenir directement la police.

Alain MARON, Ministre de l'Action sociale et de la Santé appelle à rester extrêmement vigilants face à la situation : *« le lancement de la campagne de vaccination nous a apporté une lueur d'espoir mais nous ne pouvons pas baisser la garde. Les mesures barrières, le respect de la quarantaine et de l'isolement en cas de contamination sont essentiels pour éviter une recrudescence excessive du virus. La Région bruxelloise a élargi ses équipes pour isoler les foyers de contamination et suivre les voyageurs revenant de zone rouge. Nous avons aussi renforcé les procédures de dépistage et de tracing par rapport aux normes édictées par le Risk Management Group afin de mieux contrôler et endiguer la propagation du virus. Le contrôle de l'épidémie est un combat quotidien mené par les équipes de la COCOM, en lien avec les acteurs concernés. Il doit être coordonné, efficace et respectueux du droit ».*

Au vu de ces chiffres, l'importance de respecter les gestes barrière et toutes les mesures mises en place pour limiter la contamination du virus doit à nouveau être soulignée. Ainsi que l'importance de se faire tester à l'apparition du moindre symptôme (toux, les difficultés respiratoires, la fièvre, les courbatures, la fatigue, la perte du goût et/ou de l'odorat, le nez bouché, le mal de gorge, ou encore la diarrhée). Rappelons que depuis la semaine dernière, à Bruxelles, les personnes symptomatiques peuvent se présenter dans un centre de test sans prescription d'un médecin.